



Maison Médicale des Riches Claires

J.M.M.

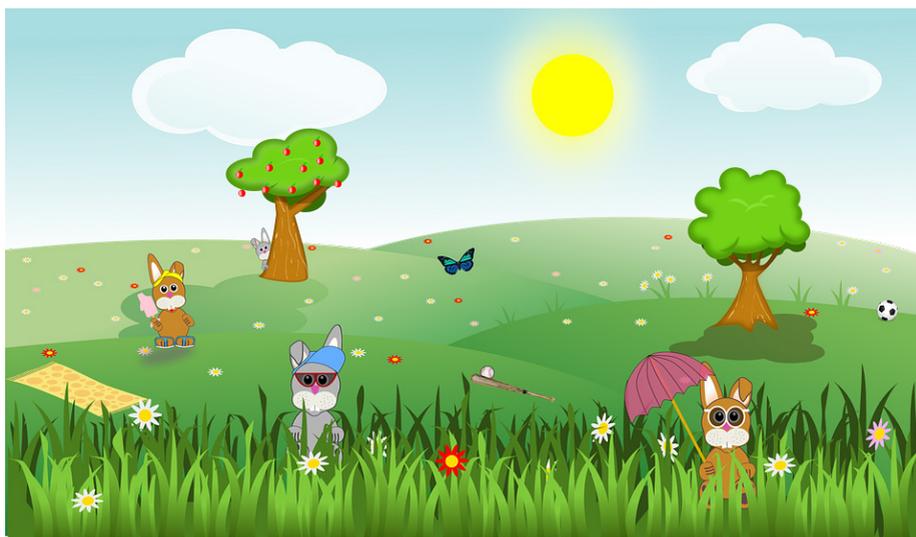


PB-PP | B-30956
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 801385
Bureau de dépôt
Bruxelles X

Journal trimestriel de la Maison Médicale
des Riches Claires – n°46 – Mars 2020

Editeur responsable : Maison médicale des Riches Claires - Ne pas jeter sur la voie publique - Papier recyclé



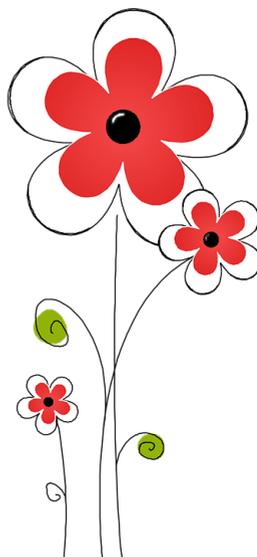
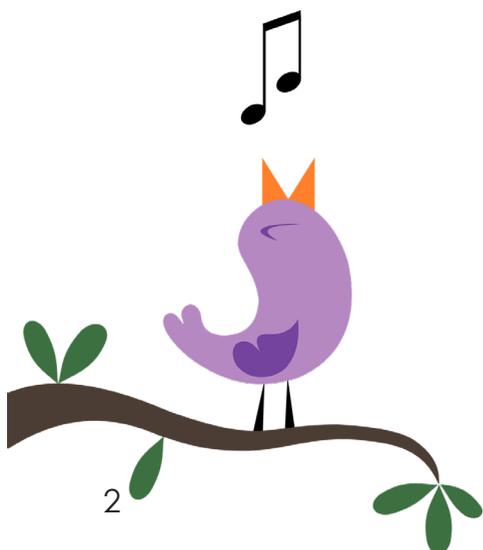
Maison médicale des Riches Claires
Rue de la Buanderie, 16 – 1000 Bruxelles
Tel. : 02 513 59 94



Agréée par la COCOF

SOMMAIRE

Allô ? Allôôô ??	4
Résultats du questionnaire téléphonique	5
Des réunions de patients	9
Résultats de ces réunions	10
Formulaire détachable : RGPD et consentement éclairé	11
Conclusion	20
Signer ? Oui mais pourquoi ?	21
Les activités de la maison médicale	22
Comment se protéger contre les virus ?	23



ÉDITO

Tout d'abord, l'équipe de la Maison médicale des Riches Claires a décidé de consacrer cette 47^{ème} édition du Petit Journal aux principaux résultats de l'enquête DEQ. En effet, il était évidemment impossible de tout y mettre.

DEQ veut dire Démarche d'Évaluation Qualitative. Depuis 2010, elle est obligatoire pour toutes les structures subventionnées par la COCOF (Commission Communautaire Française). Ainsi, tous les 3 ans, la maison médicale élabore un projet afin d'améliorer sa structure et son fonctionnement.



Le but est donc de s'interroger sur notre fonctionnement, notre organisation, nos actions, vos attentes, notre travail, etc. En équipe, nous choisissons une thématique sur laquelle nous allons travailler dans le but d'améliorer la qualité de notre travail.

Lors de la DEQ 2017-2019, l'équipe de la maison médicale a décidé de travailler sur l'accessibilité à la maison médicale. En effet, nous avons constaté que l'accès à certains services de la maison médicale n'était pas toujours facile.

Pour cela, nous vous avons interrogé ! La question principale était : êtes-vous satisfait de la maison médicale ? Nous trouvez-vous accessible ?

Ensuite, certains d'entre vous ont remarqué qu'à l'accueil ou en consultation, on leur demandait de signer des documents. Mais que sont ces documents ? On vous l'explique dans les prochaines pages !

Bien évidemment, comme à chaque édition, vous retrouverez le détail de chacune des activités. L'Agenda du Réseau Santé Diabète des mois de mars, avril et mai est disponible en format papier à l'accueil de la maison médicale.

En fin de journal, vous trouverez les réflexes à adopter pour se protéger des virus comme le Coronavirus COVID-19 ou la grippe saisonnière.

ALLÔ ? ALLÔÔÔÔ ??

Afin de récolter vos avis, la première étape s'est faite par téléphone. Pendant deux mois (décembre 2017 et janvier 2018), nous vous avons appelé pour répondre à un questionnaire. Ce dernier comprenait 30 questions abordant notamment la satisfaction générale à la maison médicale, la satisfaction à chaque service offert, le contact téléphonique et les visites à domicile, les relations avec la maison médicale, les activités. Pour créer ce questionnaire, nous avons utilisé un questionnaire validé scientifiquement, Europep¹. Afin de récolter les avis de tous, nous avons décidé de faire passer les questionnaires par téléphone. Cela a permis d'interroger non seulement les personnes qui viennent souvent à la maison médicale mais aussi ceux qui viennent peu. Pour cela, nous avons engagé deux étudiantes qui parlaient français, anglais, lingala ou arabe. Elles ne faisaient pas partie de l'équipe, vous pouviez donc dire très honnêtement votre avis !



Vous avez été contacté et pas votre conjoint.e ? Ou l'inverse ? C'est normal !

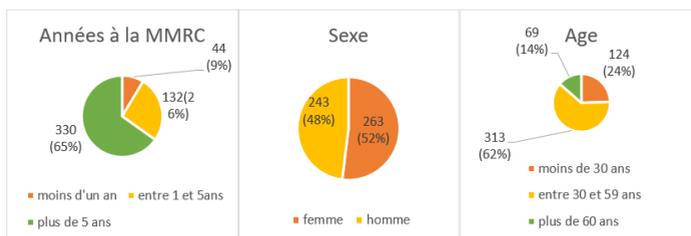
Les personnes contactées étaient choisies au hasard dans la liste des inscrits à la maison médicale. Avant de commencer le questionnaire, les étudiantes demandaient si vous étiez d'accord d'y répondre. Nous avons été attentifs à l'anonymat pendant toute l'enquête ; vous étiez identifiés par un numéro. Nous avons contacté 506 personnes et pour nous aider à analyser vos réponses, nous avons fait appel à un statisticien.

¹Grol, R., Wensing, M., Mainz, J., Jung, H. P., Ferreira, P., Hearnshaw, H., ... Szecsenyi, J. (2000). Patients in Europe evaluate general practice care: An international comparison. *British Journal of General Practice*, 50(460), 882–887.

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

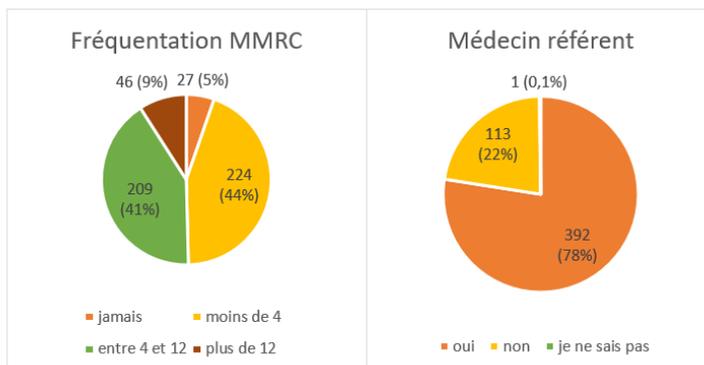
Lors de l'enquête téléphonique de décembre 2017 à janvier 2018, 506 patients ont répondu au questionnaire. Cet article a pour but d'exposer les principales réponses qui en sont ressorties.

• PROFIL DES PATIENTS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE :



65% des personnes interrogées sont inscrites à la maison médicale depuis plus de 5 ans, 26% depuis 1 à 5 ans, et seulement 9% depuis moins d'un an. Il y avait autant d'hommes que de femmes qui ont été interrogés. Et, 62% ont entre 30 et 59 ans, 24% ont moins de 30 ans, et 14% ont plus de 60 ans. La moyenne d'âge des personnes inscrites à la maison médicale est de 34 ans. L'échantillon de personnes interrogées est donc représentatif de notre patientèle globale.

• PROFIL DES PATIENTS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE :

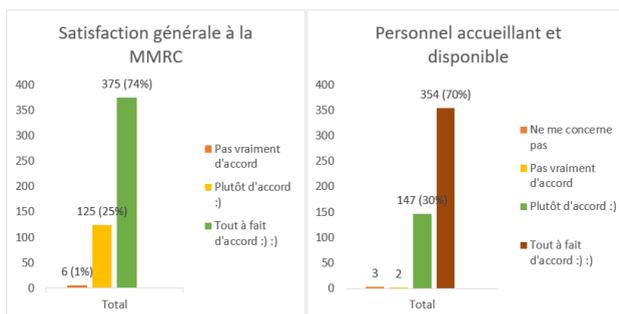


Quasi la totalité (95%) des personnes interrogées vont au moins une fois par an à la maison médicale : 44% y vont moins de 4 fois par an, 41% entre 4 et 12 fois, et 9% plus de 12 fois. Ça veut dire que 1 personne sur 2 (50%) vient au moins 4x/an ou plus.

Il est vrai que certaines personnes ont des pathologies chroniques, ce qui fait qu'elles doivent venir au moins 3 à 4 fois par an pour un contrôle. Or, environ une personne sur 4 (27%) dit avoir une maladie chronique. Nous avons donc au moins 1 personne sur 4 qui vient très régulièrement alors qu'elle n'a pas de maladie chronique.

Parmi les patients, 78% estiment avoir un médecin référent. Néanmoins, ceci n'est pas toujours clair pour la maison médicale.

- **SATISFACTION GÉNÉRALE DES USAGERS :**



Presque la totalité des patients de la maison médicale interrogés (90%) se disent satisfaits de la maison médicale. Ils trouvent que le personnel est accueillant et disponible. Par ailleurs, ils estiment avoir assez de temps lors des consultations, se sentent en confiance avec les travailleurs de la maison médicale qui arrivent à s'adapter à leurs contraintes, désirs, valeurs et impératifs. Enfin, selon ces usagers, la maison médicale, en plus de satisfaire leur prise en charge médicale, parvient à fournir des services rapides en cas de problème médical urgent.



- **ACCESSIBILITÉ AUX DIFFÉRENTS SECTEURS :**

90% des interrogés estiment qu'il est à aussi facile de voir son médecin de référence qu'un autre médecin. Pour les 149 personnes ayant voulu joindre leur médecin par téléphone, 66% trouvent qu'il est facile de l'avoir en ligne contre 34% qui trouvent que ce n'est pas facile. En ce qui concernent les 79 patients chez qui un médecin a dû se déplacer, 85% jugent qu'il est facile qu'un médecin passe chez eux et 15% estiment que ce n'est pas le cas.

Quant à ceux qui ont déjà vu une de nos infirmières (57%), tous affirment qu'il est facile de les consulter.

Parmi les patients qui ont déjà fait appel à un de nos kinésithérapeutes (171 – 35%), 98% affirment qu'il leur est facile d'avoir un rendez-vous avec eux. Néanmoins, ces résultats ne prennent pas en compte les patients qui sont envoyés en dehors de la Maison médicale par manque de places disponibles.

7% des interrogés affirment avoir déjà fait appel à notre assistante sociale. Et presque tous sont d'accord pour dire qu'il est facile d'avoir un rendez-vous avec elle.

Quant aux 38 personnes ayant fait appel à la psychothérapeute, 90% estiment qu'il est facile d'obtenir un entretien avec elle.

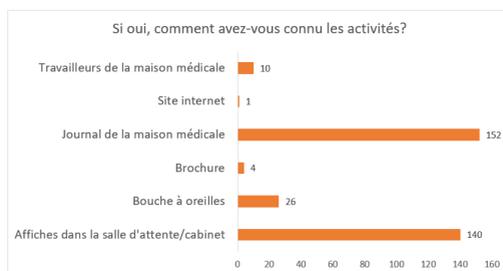
• LES ACTIVITÉS/PROJETS EN SANTÉ COMMUNAUTÉ :



Malgré l'utilisation de plusieurs canaux de communication (Petit journal, affiches, flyers, etc.), 47% des interrogés n'ont jamais entendu parler des activités proposées par la maison médicale. D'ailleurs, seulement 7% d'entre eux participent aux activités. Pour les 469 qui ne fréquentent aucune activité, diverses raisons les poussent à ne pas y participer. Les principales sont les suivantes : 48% ne sont pas intéressés par les activités, 26% travaillent et ne peuvent pas y participer, 10% n'ont pas le temps.



Concernant les moyens de communication, le Petit journal (46%) et les affiches (42%) arrivent en tête du classement, bien devant le site internet, les brochures, les travailleurs de la maison médicale et le bouche-à-oreille :



DES RÉUNIONS DE PATIENTS

Après la présentation des résultats de l'enquête par téléphone, certains points ont retenu l'attention de l'équipe : la notion de médecin référent, la participation des patients dans l'organisation de la maison médicale, la prise de rendez-vous et les contacts téléphoniques.

Nous avons alors décidé de les approfondir en réalisant des réunions avec des groupes de patients (focus group). Deux réunions ont été organisées pour permettre une meilleure participation : une le soir et une l'après-midi. Les patients ont été choisis afin d'avoir une diversité de profils : patients fréquentant la maison médicale depuis longtemps et patients récemment inscrits, patients qui travaillent et d'autres non, patients plus ou moins jeunes, hommes et femmes, différentes nationalités.

Dans le but de favoriser et respecter la liberté de parole, les réunions ont été organisées en dehors de la maison médicale avec une chercheuse qui ne fait pas partie de l'équipe de la maison médicale. Pour plus de convivialité, des sandwiches ou des gâteaux étaient prévus lors des réunions. Les patients ont donné leur accord à participer à l'étude. La réunion a été enregistrée puis retranscrite sur papier. Les données ont été rendues anonymes. 15 personnes au total ont participé à ces réunions.



RÉSULTATS DE CES RÉUNIONS

Lors des 2 réunions de groupes de patients (6 le 19 mars 2019 et 8 le 26 mars 2019), plusieurs éléments sont ressortis. Dans cet article, nous exposerons les principaux témoignages recueillis.

VISION GÉNÉRALE : « IL FAUT DIRE QUE GLOBALEMENT, LA MAISON MÉDICALE DES RICHES CLAIRES C'EST BIEN ! » (RIRE)

- **Vous appréciez beaucoup qu'on vous demande votre avis pour nous améliorer !**

« C'est une bonne initiative de se remettre en question. C'est bien, à un moment donné, d'analyser l'évolution, ce qui a été positif et quelles sont les choses qu'on peut améliorer. »

- **D'ailleurs, vous trouvez qu'on se débrouille bien et que nous sommes une bonne maison médicale !**

« Ils ont 3000 patients. Et je trouve qu'ils s'en sortent bien ! »

- **La maison médicale est devenue une référence pour certaines familles inscrites de génération en génération.**

« Je suis à la maison médicale depuis l'enfance, on va dire depuis la naissance. Mon père et ma mère sont à la maison médicale. »

Puis-je refuser que mes données soient transmises à la fédération ?

Le formulaire ci-dessous vous donne la possibilité de refuser le transfert de vos données. Ce refus n'aura aucun impact sur votre prise en charge au sein de la maison médicale.

Puis-je retirer mon consentement ?

Oui. À tout moment, vous pouvez demander à votre maison médicale le retrait de votre consentement. Celui-ci aura un effet immédiat.

Pour pouvoir envoyer vos données à la Fédération des maisons médicales, nous vous demandons votre accord :

Je, soussigné.e Mr/Mme.....
<input type="checkbox"/> autorise
<input type="checkbox"/> n'autorise pas
la maison médicale à transmettre à la Fédération des maisons médicales, des données anonymisées de mon dossier de santé.

Fait à Bruxelles en deux exemplaires.

Date :

Signature de l'abonné.e ou du représentant légal de l'abonné.e :



- Recevoir des rappels de rendez-vous
- Recevoir les rappels des activités auxquelles je me suis inscrit(e)

« D'autre part, la maison médicale des Riches Claires collabore avec la Fédération des maisons médicales afin de faire des statistiques médicales, administratives et sociales. Cela nous permet de vous soigner correctement et de vous accueillir au mieux.

La Fédération des maisons médicales s'engage également à respecter vos droits, en accord avec le Règlement Générale de Protection des Données. »

POUR LA FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES :

La Fédération des maisons médicales récolte et analyse des données prélevées dans les dossiers de santé informatisés des patients de l'ensemble des maisons médicales membres de la fédération. Mais cela ne sera jamais fait sans votre accord !

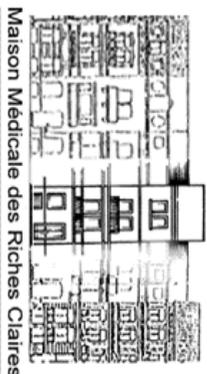
Votre maison médicale enverra vos données anonymisées à la fédération uniquement si vous avez donné votre consentement. Lisez attentivement les explications ci-dessous et posez toutes questions nécessaires à votre maison médicale avant de remplir ce document.

Qu'est-ce que la fédération ?

Il y a des maisons médicales et des associations de santé intégrée un peu partout en Belgique. Elles se rencontrent, elles discutent ensemble de leur travail, et elles se sont regroupées en une fédération, la Fédération des maisons médicales. La Fédération des maisons médicales regroupe plus de 110 maisons médicales comme la vôtre localisées à Bruxelles et en Wallonie.

N°

ASBL Maison médicale des Riches Claires
16 rue de la Banderie – 1000 Bruxelles
02 513 59 94 - info@mmricheschclaires.be
www.mmricheschclaires.be
BE76 0011 8386 5495
Agréée COCCOF
0430.536.973 - RPM Bruxelles



Document de consentement de l'utilisateur.

« La maison médicale des Riches Claires s'engage à respecter le Règlement Général de Protection des Données et donc respecte vos droits en ce qui concerne la protection de vos données personnelles. Certains services/actions dans le cadre de nos activités doivent désormais faire l'objet d'un accord de votre part. Ce formulaire reprend la liste des services que nous mettons en œuvre pour votre santé et/ou votre bien-être. Nous vous invitons à la lire et à marquer votre accord par une croix dans chaque case que vous jugez adéquate. »

POUR LA MAISON MÉDICALE :

Je, soussigné.e Mr/Mme.....

Souhaite :

- Être informé.e des activités de santé communautaire et recevoir les publications de la maison médicale
- Recevoir des rappels de prévention (ex : vaccination, dépistage)

Quelles données sont collectées ?

Une partie de vos données administratives et de santé seront collectées à l'exception de l'ensemble des données permettant une identification directe (nom, prénom, numéro national, numéro de téléphone, adresse, date de naissance). Ceci dans le but de conserver votre anonymat.

Quelle est la finalité de cette collecte de données ?

Le but est de nous aider à objectiver les problématiques rencontrées en maison médicale, améliorer les pratiques dans les équipes, fournir des informations sur les soins de première ligne et obtenir des éléments concrets pour défendre le modèle des maisons médicales.

- Pour mieux connaître l'état de santé des personnes qui fréquentent les maisons médicales et les associations de santé intégrée ; essayer de savoir si elles ont des caractéristiques particulières ; voir quels sont les résultats de certains programmes que nous menons (par exemple la campagne de vaccination contre la grippe, le suivi des patients diabétiques, ...).
- Pour pouvoir évaluer rapidement et efficacement la qualité des soins que vous recevez.
- Pour chercher des systèmes d'organisation, de paiement, de coordination qui donnent les meilleurs résultats.

Qui aura accès à mes données ?

Uniquement les personnes qui travaillent au service d'études de la Fédération.

Des mesures sont prises pour empêcher l'accès de ces données à des personnes extérieures. Vos données seront conservées dans un environnement sécurisé.

De plus, la Fédération des maisons médicales s'engage à ne pas vendre, échanger, transférer ou donner vos données à une autre association.

- **Vous êtes la mémoire de la maison médicale, parfois nostalgique du passé de la maison médicale et/ou admiratif de son évolution.**

« En fait, j'ai amené toute la famille. J'étais la première inscrite et puis toute la famille a suivi. Non, la maison médicale, on connaît bien ! On a participé à peu près à tout ce qu'ils proposent. On a vu l'évolution, de son début jusqu'à maintenant, ce qui est d'ailleurs admiré par beaucoup d'autres maisons médicales. Donc voilà, je suis contente d'en faire partie ! »

« En 2000, tu téléphonais et hop on décroche. Il n'y avait pas beaucoup de monde. Quand je téléphone, on ne me répond pas ! »

« Non, le système qu'ils ont fait maintenant est impeccable. Maintenant, on a désengorgé une partie »

L'ORGANISATION À LA MAISON MÉDICALE :

- **Certains semblent peu connaître les services de la maison médicale des Riches Claires ainsi que, de manière globale, le système de santé belge.**

« C'est partout pareil ? Dans les autres maisons médicales ? »

- « - Il y a même une psychothérapeute et une assistante sociale ?
- Oui, depuis pas longtemps.
- C'est vrai ? Il y a une assistante sociale ?
- Oui oui...
- Ils sont équipés maintenant. »

- **Vous trouvez que notre fonctionnement est compliqué et difficile à comprendre.**

« Ils ont un système compliqué ! »

- **Vous souhaitez vous impliquer davantage dans l'organisation de la maison médicale et participer plus à la vie de la maison médicale.**

« Il devrait y avoir un assemblée générale où tous les médecins et tous les patients se rencontrent et les patients vont voir que d'autres patients sont plus dans l'urgence médicale et de ce fait, céderont plus facilement leur place le matin. »

LES DIFFÉRENTS SECTEURS :

- **Les médecins**

Il y a trois éléments qui vous paraissent indispensables chez un médecin : sa disponibilité horaire, ses qualités relationnelles et ses compétences médicales

Sa disponibilité est un élément primordial à vos yeux. En même temps, certains d'entre vous sont conscients que tout n'est pas prioritaire ni urgent. Afin de répondre au mieux à vos attentes, il est important que chacun évalue le plus justement possible l'urgence de sa demande ou de sa situation, et pense à son voisin.

« Moi une fois, je suis arrivée, il y avait une dame qui était très mal. Tout le monde l'a laissée passer en premier ! »



Sachez que le médecin prend toujours le temps d'écouter toutes vos demandes. Cela peut engendrer des consultations plus ou moins longues et explique le retard parfois accumulé par le médecin. Le jour où vous aurez besoin de plus de 20 minutes, sachez que nous prendrons le temps nécessaire.

« Il y a une autre façon de dire les choses aussi. Si le médecin a quelques minutes de retard ou traîne un peu, c'est pour prendre mieux soin de vous par après. »

Cela sous-entend un accès facilité aux médecins tout en gardant à l'esprit les contraintes de disponibilité et notamment la notion d'urgence.

Vous notez l'importance d'avoir un médecin de référence et connaissez même les avantages d'en avoir un !

« Si un jour tu viens chez ton médecin généraliste. Si tu reviens après 2 ou 3 ans, il n'y a aucun problème à voir un autre un médecin car il a accès à tout votre dossier et voit directement de quoi vous parlez. »

Le travail en équipe à la maison médicale est important et l'information est partagée. Être suivi par la même personne, un médecin référent, apporte un lien de confiance fort et une meilleure qualité de votre suivi à la fois pour votre bien et aussi pour la qualité du travail du médecin. Il est donc important d'avoir un médecin référent. Cela est d'autant plus vrai que changer de médecin est évoqué comme une difficulté.

D'après le questionnaire, la plupart d'entre vous pense avoir un médecin référent, ce qui n'est pas le cas dans votre dossier administratif informatique. N'hésitez pas à le signaler à votre médecin ou à l'accueil.

• Les kinésithérapeutes

« Moi, de ce côté-là, j'aimerais vraiment que la maison médicale fasse quelque chose ! »

Vous trouvez qu'il est difficile d'avoir une place avec un kinésithérapeute. En effet, la liste d'attente est très longue. Et quand il n'y a vraiment plus de place, vous êtes autorisés à faire de la kinésithérapie en-dehors de la maison médicale. Les séances sont alors payées par vous et vous êtes ensuite remboursés par la maison médicale.

• Les infirmières

Selon vous, avoir une infirmière à la maison médicale est essentiel et important.

« - Vous utilisez tous le service des infirmières,
le dispensaire ?
- Oui oui, quand on a besoin. »

Le partage de compétences entre médecins et infirmières commence à la maison médicale. Certains d'entre vous ne voient pas encore en quoi cela consiste mais vous êtes partants pour tester.

« - C'est bien ! Au moins tu sais que la tension et les paramètres médicaux sont pris. Donc tu iras chez le médecin qui aura déjà tout. »
- L'idée n'est pas mauvaise. »
- Il faudrait faire un test. »
- Ca dépend de quels sont les actes que l'infirmière peut poser. »

- **La psychothérapeute et l'assistante sociale**

« On a beaucoup de chance d'en avoir à la maison médicale. Parce que dans d'autres maisons, qui sont surprises qu'on en ait, ce n'est pas le cas. »

- **L'accueil**

« Les accueillants sont très sympas... surtout qu'ils encaissent beaucoup d'agressivité. »

« On partage le même point de vue que la maison médicale mais pour les autres patients, on ne sait pas. »

En général, vous êtes conscients de l'agressivité que peut subir l'accueil à certains moments. Vous pensez aussi que créer une charte des valeurs serait importante.

- **La santé communautaire**

« Il faudrait étendre les plages des ateliers et ils auront beaucoup plus de monde. »

« Les activités sont faites pour les personnes qui ne travaillent pas parce qu'en général, c'est le matin. »

« Je veux bien participer. Oui, c'est une bonne idée, faire participer les patients. »

La maison médicale se rend compte de la barrière quant aux horaires des activités. Nous y réfléchissons. Le point positif semble être que vous soyez ouverts à une participation active dans l'organisation des activités.

CONCLUSION

Cette étude en deux temps a permis à la maison médicale de remettre en question son accessibilité et son fonctionnement global. Votre avis compte et nous étions ravis de vous voir si nombreux à participer et répondre à nos questions !

Nous travaillons actuellement à améliorer les points suivants :

- L'organisation et la prise de RDV
- L'amélioration de notre offre de soin
- La convivialité
- La communication à la maison médicale
- La place des patients à la maison médicale
- L'interdisciplinarité et son fonctionnement
- L'accès à la kinésithérapie

Le but est d'améliorer la qualité de ce que nous proposons à la maison médicale ; le travail va donc se poursuivre durant les trois prochaines années afin d'amener à des changements concrets pour répondre au mieux à vos attentes et aux nôtres.

La qualité de nos services est un perpétuel questionnement pour l'équipe. Nous essayons d'être attentifs à vos besoins et vos demandes tout en respectant les missions des maison médicales.

Si suite à ce journal, vous souhaitez réagir, n'hésitez pas à écrire vos idées, en parler à l'accueil. Nous sommes à l'écoute et mettons une boîte à messages et idées en salle d'attente.

SIGNER ? MAIS QUOI ET POURQUOI ?

À la maison médicale, il existe trois formulaires différents que nous pouvons et/ou devons vous faire compléter. Voici une explication de chacun d'entre eux :

- **EHEALTH :**

En signant ce document, vous autorisez à ce que vos données médicales soient partagées entre les différents prestataires de soin. Cela facilite la prise en charge pour le médecin en cas d'urgence, d'accident ou d'approche pluridisciplinaire, diminue vos charges (vous ne devrez par exemple plus subir plusieurs fois le même examen ou fournir à divers endroits les mêmes formulaires et mêmes attestations), réduit les charges administratives et augmente la rapidité du suivi des différents documents. **ATTENTION, ce document ne peut être signé qu'avec un médecin ou un pharmacien et il faut que vous soyez munis de votre d'identité.**

- **RÈGLEMENT GÉNÉRALE DE PROTECTION DES DONNÉES :**

La Maison médicale des Riches Claires s'engage à respecter le Règlement Général de Protection des Données mis en place par l'Union Européenne. La maison médicale respecte donc vos droits en ce qui concerne la protection de vos données personnelles. Certains services/actions dans le cadre de nos activités doivent désormais faire l'objet d'un accord de votre part.

- **CONSTATEMENT ÉCLAIRÉ :**

La Maison médicale des Riches Claires collabore avec la Fédération des maisons médicales afin de faire des statistiques médicales, administratives et sociales. Cela nous permet de vous soigner correctement et de vous accueillir au mieux. La Fédération des maisons médicales s'engage également à respecter vos droits, en accord avec le Règlement Générale de Protection des Données.

Pour les 2 derniers documents, nous vous demandons, si ce n'est pas déjà fait, de remplir, de signer et de nous faire parvenir le formulaire recto/verso détachable aux pages 11, 12, 13 et 14.

LES ACTIVITÉS

SENSICOR

Les mardis de 13h30 à 15h à la Maison de quartier Buanderie (10€/an).
Pour femmes.

AUTO-MASSAGES

Les 19/3, 23/4, 28/5 et 25/6 à la Maison médicale (10€/an). Pour femmes.

CONTES ET JEUX

Le 27/05/2020 à 14h à la Maison médicale (gratuit). Pour enfants accompagnés.

AQUAGYM

Les mardis de 15h20 à 17h aux Bains du Cente (1€). Pour femmes.

PODOLOGIE

Les 03/04/2020 et 08/05/2020 à la Maison médicale (gratuit).
Pour les patients diabétiques.

BE CYCLE

Du 16 mars au 16 avril : les lundis de 13h à 15h et les jeudis de 10h à 12h
(10€ avec 1€ remboursé par séance à laquelle vous participez). Pour tous.

MÉDITATION

Les jeudis de 17h à 18h à la Maison médicale (gratuit). Pour tous.

ATELIER COUTURE

Les mardis de 9h à 12h à la Maison médicale (gratuit). Pour tous.

ÉCOLE DU DOS

Les jeudis de 10h à 11h30 à la Maison médicale (gratuit) Pour tous.

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

1

LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS.



2

UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUBELLE FERMÉE.



3

SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE.



4

RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE.



TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.info-coronavirus.be

0800 14 689



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT





La Maison médicale sera **fermée**
les jours fériés suivants :

Lundi 13 avril 2020 : Lundi de Pâques

Vendredi 1 mai 2020 : Fête du travail

Jeudi 21 mai : Ascension

Lundi 1 juin : Lundi de Pentecôte

En cas d'**URGENCE**, vous pouvez contacter
le numéro de la Garde bruxelloise
au **02 201 22 22**

ou vous y rendre directement :

**Rue Jean de Brouhoven de Bergeyck 2
1000 Bruxelles**

